

Assemblée ordinaire de la Société, tenue au Centre administratif le 31 janvier 2018, présidée par monsieur Marc Denault, à laquelle assistaient le vice-président monsieur Pierre Tremblay et les membres, mesdames Évelyne Beaudin, Christine Couture, Ariadne C. Echevers et Chantal L'Espérance et monsieur Pierre Avard.

## **STRUCTURE TARIFAIRE -**

### **RÉSOLUTION 005-18**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la grille tarifaire suivante soit et est approuvée et mise en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

	<u>Paiement exact</u>	<u>Laissez-passer</u>	<u>Jetons</u>
Régulier (mensuel)	3,30 \$	77,65 \$	3,30 \$
Réduit (mensuel)		58,80 \$	
Familial & transférable (mensuel)		88,90 \$	
Laissez-passer 1 jour (familial & individuel)		10,35 \$	
ÉtéBUS (juillet & août)		58,80 \$	

Qu'à compter de l'entrée en vigueur de la présente résolution, toutes résolutions antérieures concernant les tarifs soient et sont abrogées.

**- ADOPTÉ -**

---

« Copie conforme au projet de résolution soumis à l'assemblée. Seul le texte consigné au procès-verbal de l'assemblée, tel qu'approuvé par le conseil d'administration à sa prochaine assemblée ordinaire, fera foi de son contenu. »

Sherbrooke, le 1<sup>er</sup> février 2018

Le secrétaire

Dany Bélanger